

RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00186
Numéro SIREN : 447 795 550
Nom ou dénomination : 2F DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2020 sous le numéro de dépôt 4094

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

HEXO

31 avenue DE LA RESISTANCE
54520 Laxou

V/REF :

N/REF : 2003 B 186 / 2020-B-4094

Le greffier du tribunal de commerce de Nancy certifie qu'il a reçu le 07/07/2020,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2019.

Concernant la société

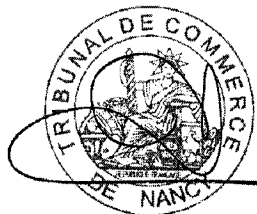
2F DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
60 route de Blainville
54110 Dombasle-sur-Meurthe

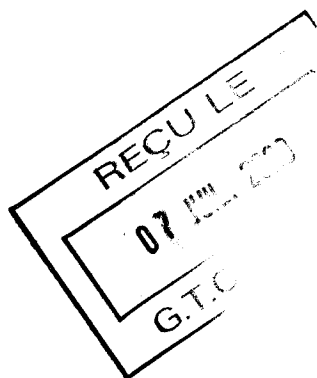
Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-B-4094 le 17/07/2020

R.C.S. NANCY 447 795 550 (2003 B 186)

Fait à NANCY le 17/07/2020,

LE GREFFIER ASSOCIE





**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANCY**

Rue du Maréchal Juin
BP 30108
54003 NANCY CEDEX

Laxou, le 29 juin 2020

Madame, Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants et concernant la Société 2F DEVELOPPEMENT, en un exemplaire, à savoir :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Le rapport du Commissaire aux Comptes ;
- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée.

Vous trouverez aussi un chèque de 45,80 euros pour le règlement des frais de dépôt.

Je vous remercie par ailleurs de nous faire parvenir en retour récépissé de dépôt et état des frais à l'adresse suivante : HEXO – 31 Avenue de la Résistance – 54520 LAXOU.

Dans cette attente et avec nos remerciements,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Greffier, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Cécile ANDROUËT
Juriste

Pierre-Emmanuel THIRIET
Associé

Désignation de l'entreprise : SAS 2 F DEVELOPPEMENT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 60 Route de Blairville 54110 DOMBASLE SUR MEURTHE Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 44779555000022 Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le, [3 1 1 2 2 0 1 9]		N-1 [3 1 1 2 2 0 1 8]	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 780	1 758	1 022	1 671	
	Fonds commercial (1)	AH					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	17 629	1 669	15 960	16 548	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	Terrains	AN	84 611	23 083	61 528	66 774	
	Constructions	AP	496 267	118 893	377 374	355 423	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR					
	Autres immobilisations corporelles	AT	456 967	148 263	308 704	325 990	
Immobilisations en cours	AV	3 923		3 923	3 923		
Avances et acomptes	AX						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
	Autres participations	CU	866 961	150 000	716 961	716 961	
	Créances rattachées à des participations	BB	153 773		153 773	143 443	
	Autres titres immobilisés	BD					
	Prêts	BF					
Autres immobilisations financières*	BH	29 436		29 436	29 436		
TOTAL (II)		BJ	2 112 348	443 666	1 668 682	1 660 169	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL					
	En cours de production de biens	BN					
	En cours de production de services	BP					
	Produits intermédiaires et finis	BR					
	Marchandises	BT	1 335 150		1 335 150		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	562 958		562 958	353 378	
CREANCES	Autres créances (3)	BZ	1 091 327		1 091 327	1 223 197	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD					
DIVERS	Disponibilités	CF	52 190		52 190	685 599	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	82 681		82 681	76 149	
TOTAL (III)		CJ	3 124 306		3 124 306	2 338 324	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 236 653	443 666	4 792 987	3 998 493	
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	0	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

Capital Group

Désignation de l'entreprise : SAS 2 F DEVELOPPEMENT

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :107...412.....)	DA	107 412	107 412
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	146 415	146 415
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 741	10 741
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	401 147	250 744
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	209 709	150 402
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	875 424	665 715
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	167 411	96 301
	TOTAL (III)	DR	167 411	96 301
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	1 057 031	1 300 000
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	720 195	689 815
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 086 346	820 868
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	95 733	86 306
	Dettes fiscales et sociales	DY	666 652	219 551
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	6 509	
	Autres dettes	EA	117 686	119 938
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	3 750 152	3 236 477	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 792 987	3 998 493	
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 750 152	2 865 955	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 761	188 494	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2 F DEVELOPPEMENT		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			FG	2 636 605	FH		FI	2 636 605	1 803 445
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 636 605	FK		FL	2 636 605	1 803 445	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	7 550		
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	69 847	48 576	
	Autres produits (1) (11)					FQ	203	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 714 204	1 852 023
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 335 150		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(1 335 150)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 140 748	1 064 872	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	59 762	14 012	
	Salaires et traitements*					FY	696 666	479 619	
	Charges sociales (10)					FZ	290 311	201 126	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	80 704	70 555
							GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
Autres charges (12)					GE	170	34		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 268 361	1 830 218	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	445 844	21 805	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	506 054	217 238	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		(771)	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	506 054	216 467	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	817 843	114 331	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	817 843	114 331	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(311 790)	102 136	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	134 054	123 941	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 2 F DEVELOPPEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 184	1 439
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		11 160
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 184	12 599
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	9 952	203
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		11 160
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	71 110	34 496
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	81 062	45 859
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(79 878)	(33 260)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(155 533)	(59 721)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 221 442	2 081 089
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 011 733	1 930 686
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	209 709	150 402
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	408 440
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	506 054	216 467
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	13 124	18 690
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	69 847	48 576
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) <small>(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)</small>	A2	A5	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf état annexe		81 062	1 184	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	15
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	15
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	16
Informations générales complémentaires	16
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	17
Etat des provisions	18
Etat des échéances des créances et des dettes	18
Composition du capital social	19
Frais d'établissement	19
Evaluation des immobilisations corporelles	19
Evaluation des amortissements	20
Titres immobilisés	20
Créances immobilisées	20
Evaluation des créances et des dettes	20
Dépréciation des créances	20
Obligations convertibles ou échangeables	21
Disponibilités en Euros	21
Produits à recevoir	21
Charges à payer	21
Charges et produits constatés d'avance	21
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	22
Honoraires des commissaires aux comptes	22
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	22
Montant des engagements financiers	22
Informations en matière de crédit bail	23
Engagement en matière de pensions et retraites	24
Liste des filiales et participations	25

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	25
Transferts de charges	25

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 792 987.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 636 604.69 Euros et dégagant un bénéfice de 209 709.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Un protocole d'accord concernant les OCBSA (obligations convertibles) émises par la société 2F Développement en 2013, a été signé avec BPI France et le FLC.

La convention fixe le calendrier des remboursements du solde des sommes restant dues au titre des OCBSA 2013, stipule que les parties s'engagent à renoncer à l'exercice des bons de souscription et arrête le montant de la prime de non conversion à 723 693€.

Au 31/12/2019, le montant restant à payer au titre de la PNC s'élève à 457 409 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La SAS 2F Développement est tête de groupe d'intégration fiscale, et est à ce titre seule redevable de l'impôt sur les bénéfices des SAS Couleur et Volume, SAS Epact et SAS Polyprod en vue de la détermination du résultat d'ensemble du groupe.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 409		
Terrains	84 611		
Installations générales agencements aménagements des constructions	443 967		52 300
Installations générales agencements aménagements divers	385 370		22 449
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	46 490		4 137
Immobilisations corporelles en cours	3 923		
TOTAL	964 360		78 886
Autres participations	1 010 404		10 330
Prêts, autres immobilisations financières	29 436		
TOTAL	1 039 840		10 330
TOTAL GENERAL	2 024 610		89 216

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			20 409	20 409
TOTAL				
Terrains			84 611	84 611
Installations générales agencements aménagements constr.		-0	496 267	496 267
Installations générales agencements aménagements divers		0	407 818	407 818
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 478	49 149	49 149
Immobilisations corporelles en cours			3 923	3 923
TOTAL		1 478	1 041 768	1 041 768
Autres participations			1 020 734	1 020 734
Prêts, autres immobilisations financières			29 436	29 436
TOTAL			1 050 170	1 050 170
TOTAL GENERAL		1 478	2 112 348	2 112 347

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 190	1 237		3 427
TOTAL				
Terrains	17 837	5 246		23 083
Installations générales agencements aménagements constr.	88 544	30 349		118 893
Installations générales agencements aménagements divers	89 432	32 658		122 090
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 437	11 214	1 478	26 173
TOTAL	212 250	79 467	1 478	290 239
TOTAL GENERAL	214 440	80 704	1 478	293 666

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	1 237				
TOTAL					
Terrains	5 246				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	30 349				
Instal.générales agenc.aménag.divers	32 658				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 214				
TOTAL	79 467				
TOTAL GENERAL	80 704				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Impôts	96 301	71 110			167 411
TOTAL	96 301	71 110			167 411

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	150 000				150 000
TOTAL	150 000				150 000
TOTAL GENERAL	246 301	71 110			317 411
Dont dotations et reprises exceptionnelles		71 110			

Dans le cadre du contrat de crédit-bail immobilier souscrit auprès de Finamur en date du 02 juin 2012, il est procédé à une provision pour impôt relative à la valeur du terrain et la différence de la durée d'amortissement du bâtiment.

Une dotation aux provisions est constatée sur l'exercice pour 7 056 €, portant la provision globale à 53050 €.

Dans le cadre du contrat de crédit-bail immobilier souscrit auprès de natixis et soglease en date du 1 mars 2017, il est procédé à une provision pour impôt relative à la valeur du terrain et la différence de durée d'amortissement du bâtiment.

Une dotation aux provisions est constatée sur l'exercice pour 27 440 €, portant la provision globale à 77747 €.

A été provisionné également le rappel d'IS groupe suite au contrôle fiscal d'EPACT pour un montant de 36 614 €, en attendant de recevoir le rôle définitif.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	153 773	0	153 773
Autres immobilisations financières	29 436		29 436
Autres créances clients	562 958	562 958	
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	30 427	30 427	
Groupe et associés	875 642	875 642	
Débiteurs divers	184 258	184 258	
Charges constatées d'avance	82 681	82 681	
TOTAL	1 920 175	1 736 966	183 209

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 057 031	1 057 031		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	8 672	8 672		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	711 523	711 523		
Emprunts et dettes financières divers	25 800	25 800		
Fournisseurs et comptes rattachés	95 733	95 733		
Personnel et comptes rattachés	163 704	163 704		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	99 576	99 576		
Impôts sur les bénéfices	146 058	146 058		
Taxe sur la valeur ajoutée	197 981	197 981		
Autres impôts taxes et assimilés	59 334	59 334		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 509	6 509		
Groupe et associés	1 060 546	1 060 546		
Autres dettes	117 686	117 686		
TOTAL	3 750 152	3 750 152		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 064 693			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 096 065			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	4.0000	26 853			26 853

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 15 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Titres SAS Epact : 483 962€
Titres SAS Couleur et Volume : 150 000€, provisionné à 100%
Titres SAS Polyprod : 230 000€
Titres SCI FF 1 999€
Titres SCI Conte de la Pointrole 1 000€

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

C/C SCI Conte de la Pointrole : 55 200 €
C/C SCI FF : 98574 €

Total C/C immobilisés 153 774 €

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OCBSA	325 000	4	

Signature de la convention fixant les modalités de remboursement des sommes dues au titre des OCBSA 2013 par la société 2F Developpement au profit de BPI France.

Les primes de non conversion sont intégralement positionnées en dettes.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	345 031
Autres créances	3 631
Total	348 662

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	621
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 910
Emprunts et dettes financières diverses	13 124
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 704
Dettes fiscales et sociales	290 703
Autres dettes	117 686
Total	476 749

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	82 681
Total	82 681

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	817 843	506 054
Dont entreprises liées	13 124	506 054

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4285 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4285 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Emprunt CRCA 200 K€ :

- Garantie BPI France à hauteur de 40% du prêt
- Nantissement de fonds de commerce

Emprunt BPI 300K€ :

- Garantie Fonds de renforcement de trésorerie à hauteur de 60% du prêt.

Emprunt BPI 200K€ :

- Garantie Fonds de renforcement de trésorerie à hauteur de 60% du prêt.

Emprunt BPL 341 K€ :

- Garantie du FEI à hauteur de 50% du montant du prêt.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	250 847
Total (1)	250 847
(1) Dont concernant les filiales	569 341

- Cautions solidaire Polyprod prêt SG à hauteur de 46 639 €,
- Cautions solidaire Polyprod prêt CIC à hauteur de 46 584 €,
- Cautions solidaire Polypord credit bail lorequip bail 8 silos nuova à hauteur de 101 085 €,
- Cautions solidaire Polyprod prêt CIC 342 K€ à hauteur de 318 494 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagements reçus

Garanties relatives au crédit-bail immobilier	817 500
Garanties relatives au crédit bail immobilier 2	3 225 000
Total	4 042 500

Credit bail FINAMUR

- Assurance décès incapacité de Fabien Fornoni à hauteur de 400 000€
- Garantie OSEO GARANTIE à hauteur de 417 500€
- Nantissement du crédit-bail immobilier.
- Promesse de délégation des sous-loyers à première demande dans le cadre de Garantie sur les Sous-loyers

Credit bail Natixis lease immo et Sogefimur

- Nantissement du crédit-bail immobilier,
- Engagement de non cession des actions de 2F Developpement et de non dilution de 2F developpement,
- Cession des loyers de sous locations à titre de garantie.

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		4 465 000			4 465 000
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs		1 434 802			1 434 802
- exercice		409 184			409 184
Total		1 843 986			1 843 986
Redevances restant à payer					
- à un an au plus		409 184			409 184
- entre 1 et 5 ans		1 530 708			1 530 708
- à plus de 5 ans		1 874 703			1 874 703
Total		3 814 595			3 814 595

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	21 605
45 à 54 ans	11 à 20 ans	11 129
35 à 44 ans	21 à 30 ans	36 102
moins de 35 ans	plus de 30 ans	3 289
Engagement total		72 125

Hypothèses de calculs retenues

- Le départ à la retraite est prévu à l'âge de 65 ans, à l'initiative du salarié.
- Le taux de rotation retenu est évalué selon une hypothèse de turn-over faible.
- L'augmentation annuelle des salaires est de 1%.
- Le taux de charges sociales patronales est de 45% pour la population cadres, et de 40% pour les populations employés.
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 0.77%.
- La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS 2 F DEVELOPPEMENT
54110 DOMBASLE SUR MEURTHE

Page : 25

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS SAS POLYPROD	100 000	2 047 435	100.00	230 000	230 000			23 452 441	1 196 198	300 000	
- SAS SAS EPACT INDUSTRIE	85 000	569 109	100.00	483 962	483 962			6 903 120	132 676	200 000	
- SAS SAS COULEUR ET VOLUME	150 000	-358 364	100.00	150 000				962 550	53 505		
- SCI SCIFF	2 000	4 404	100.00	1 999	1 999			33 429	12 268		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SCI SCI CONTE DE LA POINTROL	2 000	-55 816	50.00	1 000	1 000				-3 979		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Ajustement compte notaire	1 184	77180000
Total	1 184	
Charges exceptionnelles		
- pénalités et amendes	647	67120000
- urssaf controle	5 974	67180000
- pour solde creance ornement	3 331	67200000
Total	9 952	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
refacturation IG	39 842
refacturation HG	91
AN	21 062
Rbt formation	364
indemnité cpam	5 040
rbt assurance	3 448
Total	69 847

SAS 2F DEVELOPPEMENT
60 ROUTE DE BLAINVILLE
54110 DOMBASLE SUR MEURTHE

Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les Comptes Annuels
Exercice clos au 31 Décembre 2019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

□ □ □

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2F DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 23 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe relative aux « Evénements significatifs postérieurs à la clôture ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

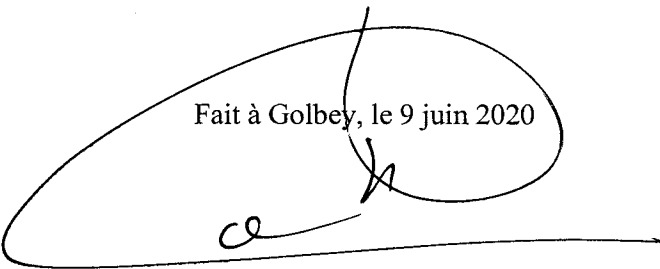
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.



Fait à Golbey, le 9 juin 2020

NEXIOM AUDIT
Commissaire aux Comptes

Représentant Légal
Bruno DA SILVA

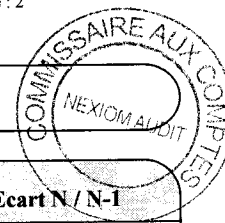
ANNEXE

**DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF



ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)							
	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	2 780	1 758	1 022	1 671	-649	-38.84	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	17 629	1 669	15 960	16 548	-588	-3.55	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains	84 611	23 083	61 528	66 774	-5 246	-7.86	
	Constructions	496 267	118 893	377 374	355 423	21 951	6.18	
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	456 967	148 263	308 704	325 990	-17 286	-5.30	
	Immobilisations en cours	3 923		3 923	3 923			
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	866 961	150 000	716 961	716 961				
Créances rattachées à des participations	153 773		153 773	143 443	10 330	7.20		
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	29 436		29 436	29 436				
Total II	2 112 348	443 666	1 668 682	1 660 169	8 512	0.51		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	1 335 150		1 335 150		1 335 150		
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	562 958		562 958	353 378	209 580	59.31	
	Autres créances	1 091 327		1 091 327	1 223 197	-131 871	-10.78	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	52 190		52 190	685 599	-633 409	-92.39		
Charges constatées d'avance (3)	82 681		82 681	76 149	6 532	8.58		
Total III	3 124 306		3 124 306	2 338 324	785 982	33.61		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 236 653	443 666	4 792 987	3 998 493	794 494	19.87	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

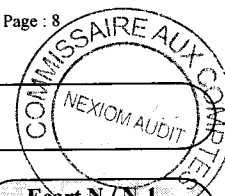
0

BILAN PASSIF							
PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 107 412)	107 412		107 412			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	146 415		146 415			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	10 741		10 741			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	401 147		250 744	150 402	59.98	
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	209 709		150 402	59 307	39.43	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	875 424		665 715	209 709	31.50		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	167 411		96 301	71 110	73.84	
	Total III	167 411		96 301	71 110	73.84	
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles	1 057 031		1 300 000	-242 969	-18.69	
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	711 760		499 431	212 329	42.51	
	Concours bancaires courants	8 434		190 384	-181 949	-95.57	
	Emprunts et dettes financières diverses	1 086 346		820 868	265 478	32.34	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 733		86 306	9 426	10.92	
	Dettes fiscales et sociales	666 652		219 551	447 101	203.64	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 509			6 509			
Autres dettes	117 686		119 938	-2 251	-1.88		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	3 750 152		3 236 477	513 675	15.87	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		4 792 987		3 998 493	794 494	19.87	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 693 121

2 865 955



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 636 605		2 636 605	1 803 445		833 159	46.20
Chiffre d'affaires NET	2 636 605		2 636 605	1 803 445		833 159	46.20
Production stockée							
Production immobilisée			7 550			7 550	
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			69 847	48 576		21 270	43.79
Autres produits			203	1		202	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			2 714 204	1 852 023		862 182	46.55
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 335 150			1 335 150	
Variation de stock (marchandises)			-1 335 150			-1 335 150	
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 140 748	1 064 872		75 876	7.13
Impôts, taxes et versements assimilés			59 762	14 012		45 749	326.49
Salaires et traitements			696 666	479 619		217 048	45.25
Charges sociales			290 311	201 126		89 185	44.34
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			80 704	70 555		10 149	14.38
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			170	34		136	404.07
Total des Charges d'exploitation (II)			2 268 361	1 830 218		438 143	23.94
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			445 844	21 805		424 039	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	506 054	217 238	288 816	132.95
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		-771	771	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	506 054	216 467	289 587	133.78
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	817 843	114 331	703 513	615.33
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	817 843	114 331	703 513	615.33
2. Résultat financier (V-VI)	-311 790	102 136	-413 926	-405.27
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	134 054	123 941	10 113	8.16
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 184	1 439	-255	-17.74
Produits exceptionnels sur opérations en capital		11 160	-11 160	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 184	12 599	-11 415	-90.60
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 952	203	9 749	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		11 160	-11 160	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	71 110	34 496	36 614	106.14
Total VIII	81 062	45 859	35 203	76.76
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-79 878	-33 260	-46 618	-140.16
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-155 533	-59 721	-95 812	-160.43
Total des produits (I+III+V+VII)	3 221 442	2 081 089	1 140 353	54.80
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 011 733	1 930 686	1 081 046	55.99
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	209 709	150 402	59 307	39.43

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

408 440 409 184

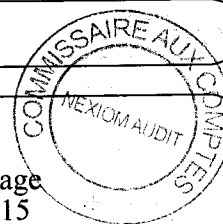
(3) Dont produits concernant les entreprises liées 506 054 216 467

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 13 124 18 690

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SAS HEXO

ANNEXE



SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	15
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	15
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	16
Permanence ou changement de méthodes	16
Informations générales complémentaires	16
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	17
Etat des amortissements	17
Etat des provisions	18
Etat des échéances des créances et des dettes	19
Composition du capital social	19
Frais d'établissement	19
Evaluation des immobilisations corporelles	19
Evaluation des amortissements	20
Titres immobilisés	20
Créances immobilisées	20
Evaluation des créances et des dettes	20
Dépréciation des créances	20
Obligations convertibles ou échangeables	21
Disponibilités en Euros	21
Produits à recevoir	21
Charges à payer	21
Charges et produits constatés d'avance	21
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	22
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	22
Honoraires des commissaires aux comptes	22
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	22
Montant des engagements financiers	23
Informations en matière de crédit bail	24
Engagement en matière de pensions et retraites	24
Liste des filiales et participations	25

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE



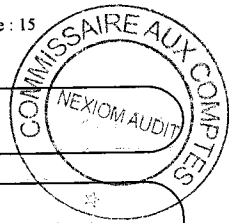
SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	25
Transferts de charges	26

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 792 987.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 636 604.69 Euros et dégageant un bénéfice de 209 709.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Un protocole d'accord concernant les OCBSA (obligations convertibles) émises par la société 2F Développement en 2013, a été signé avec BPI France et le FLC. La convention fixe le calendrier des remboursements du solde des sommes restant dues au titre des OCBSA 2013, stipule que les parties s'engagent à renoncer à l'exercice des bons de souscription et arrête le montant de la prime de non conversion à 723 693€.

Au 31/12/2019, le montant restant à payer au titre de la PNC s'élève à 457 409 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

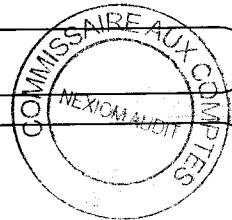
Informations générales complémentaires

La SAS 2F Développement est tête de groupe d'intégration fiscale, et est à ce titre seule redevable de l'impôt sur les bénéfices des SAS Couleur et Volume, SAS Epact et SAS Polyprod en vue de la détermination du résultat d'ensemble du groupe.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019



Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	20 409	
Terrains	84 611		
Installations générales agencements aménagements des constructions	443 967		52 300
Installations générales agencements aménagements divers	385 370		22 449
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	46 490		4 137
Immobilisations corporelles en cours	3 923		
	TOTAL	964 360	78 886
Autres participations	1 010 404		10 330
Prêts, autres immobilisations financières	29 436		
	TOTAL	1 039 840	10 330
	TOTAL GENERAL	2 024 610	89 216

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		20 409	20 409
Terrains			84 611	84 611
Installations générales agencements aménagements constr.		-0	496 267	496 267
Installations générales agencements aménagements divers		0	407 818	407 818
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 478	49 149	49 149
Immobilisations corporelles en cours			3 923	3 923
	TOTAL	1 478	1 041 768	1 041 768
Autres participations			1 020 734	1 020 734
Prêts, autres immobilisations financières			29 436	29 436
	TOTAL		1 050 170	1 050 170
	TOTAL GENERAL	1 478	2 112 348	2 112 347

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	2 190	1 237	3 427
Terrains	17 837	5 246		23 083
Installations générales agencements aménagements constr.	88 544	30 349		118 893
Installations générales agencements aménagements divers	89 432	32 658		122 090
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 437	11 214	1 478	26 173
	TOTAL	212 250	79 467	290 239
	TOTAL GENERAL	214 440	80 704	293 666

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 237				
Terrains	5 246				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	30 349				
Instal.générales agenc.aménag.divers	32 658				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 214				
TOTAL	79 467				
TOTAL GENERAL	80 704				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Impôts	96 301	71 110			167 411
TOTAL	96 301	71 110			167 411

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	150 000				150 000
TOTAL	150 000				150 000
TOTAL GENERAL	246 301	71 110			317 411

**Dont dotations et reprises
exceptionnelles**

71 110

Dans le cadre du contrat de crédit-bail immobilier souscrit auprès de Finamur en date du 02 juin 2012, il est procédé à une provision pour impôt relative à la valeur du terrain et la différence de la durée d'amortissement du bâtiment.

Une dotation aux provisions est constatée sur l'exercice pour 7 056 €, portant la provision globale à 53050 €.

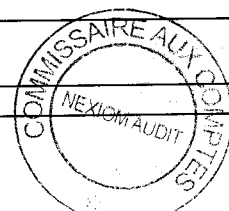
Dans le cadre du contrat de crédit-bail immobilier souscrit auprès de natixis et solease en date du 1 mars 2017, il est procédé à une provision pour impôt relative à la valeur du terrain et la différence de durée d'amortissement du bâtiment.

Une dotation aux provisions est constatée sur l'exercice pour 27 440 €, portant la provision globale à 77747 €.

A été provisionné également le rappel d'IS groupe suite au contrôle fiscal d'EPACT pour un montant de 36 614 €, en attendant de recevoir le rôle définitif.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019



Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	153 773	0	153 773
Autres immobilisations financières	29 436		29 436
Autres créances clients	562 958	562 958	
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	30 427	30 427	
Groupe et associés	875 642	875 642	
Débiteurs divers	184 258	184 258	
Charges constatées d'avance	82 681	82 681	
TOTAL	1 920 175	1 736 966	183 209

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 057 031	807 287	249 744	
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	8 672	8 672		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	711 523	711 523		
Emprunts et dettes financières divers	25 800	25 800		
Fournisseurs et comptes rattachés	95 733	95 733		
Personnel et comptes rattachés	163 704	163 704		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	99 576	99 576		
Impôts sur les bénéfices	146 058	146 058		
Taxe sur la valeur ajoutée	197 981	197 981		
Autres impôts taxes et assimilés	59 334	59 334		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 509	6 509		
Groupe et associés	1 060 546	1 060 546		
Autres dettes	117 686	117 686		
TOTAL	3 750 152	3 500 408	249 744	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 064 693			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 096 065			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

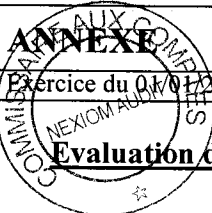
Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	4.0000	26 853			26 853

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 15 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Titres SAS Epact : 483 962€

Titres SAS Couleur et Volume : 150 000€, provisionné à 100%

Titres SAS Polyprod : 230 000€

Titres SCI FF 1 999€

Titres SCI Conte de la Pointrole 1 000€

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

C/C SCI Conte de la Pointrole : 55 200 €

C/C SCI FF : 98574 €

Total C/C immobilisés 153 774 €

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

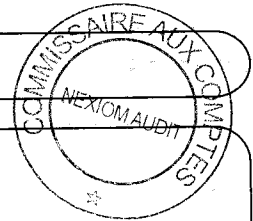
Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019



Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OCBSA	325 000	4	

Signature de la convention fixant les modalités de remboursement des sommes dues au titre des OCBSA 2013 par la société 2F Développement au profit de BPI France.

Les primes de non conversion sont intégralement positionnées en dettes.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	345 031
Autres créances	3 631
Total	348 662

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	621
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 910
Emprunts et dettes financières diverses	13 124
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 704
Dettes fiscales et sociales	290 703
Autres dettes	117 686
Total	476 749

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	82 681
Total	82 681

ANNEXE
Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Agents de maîtrise et techniciens	2
Employés	2
Total	11

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	817 843	506 054
Dont entreprises liées	13 124	506 054

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4285 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4285 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Emprunt CRCA 200 K€ :

- Garantie BPI France à hauteur de 40% du prêt
- Nantissement de fonds de commerce

Emprunt BPI 300K€ :

- Garantie Fonds de renforcement de trésorerie à hauteur de 60% du prêt.

Emprunt BPI 200K€ :

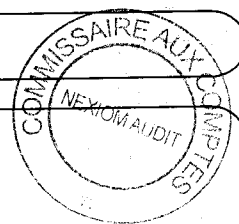
- Garantie Fonds de renforcement de trésorerie à hauteur de 60% du prêt.

Emprunt BPL 341 K€ :

- Garantie du FEI à hauteur de 50% du montant du prêt.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019



Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	250 847
Total (1)	250 847
(1) Dont concernant les filiales	569 341

Caution solidaire Polyprod prêt SG à hauteur de 46 639 €,
Caution solidaire Polyprod prêt CIC à hauteur de 46 584 €,
Caution solidaire Polypord credit bail lorequip bail 8 silos nuova à hauteur de 101 085 €,
Caution solidaire Polyprod prêt CIC 342 K€ à hauteur de 318 494 €

Engagements reçus

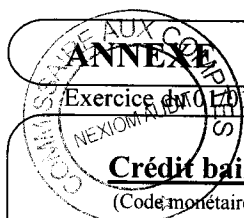
Garanties relatives au crédit-bail immobilier	817 500
Garanties relatives au crédit bail immobilier 2	3 225 000
Total	4 042 500

Credit bail FINAMUR

- Assurance décès incapacité de Fabien Fornoni à hauteur de 400 000€
- Garantie OSEO GARANTIE à hauteur de 417 500€
- Nantissement du crédit-bail immobilier.
- Promesse de délégation des sous-loyers à première demande dans le cadre de Garantie sur les Sous-loyers

Credit bail Natixis lease immo et Sogefimur

- Nantissement du crédit-bail immobilier,
- Engagement de non cession des actions de 2F Developpement et de non dilution de 2F developpement,
- Cession des loyers de sous locations à titre de garantie.



Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		4 465 000			4 465 000
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs		1 434 802			1 434 802
- exercice		409 184			409 184
Total		1 843 986			1 843 986
Redevances restant à payer					
- à un an au plus		409 184			409 184
- entre 1 et 5 ans		1 530 708			1 530 708
- à plus de 5 ans		1 874 703			1 874 703
Total		3 814 595			3 814 595

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	21 605
45 à 54 ans	11 à 20 ans	11 129
35 à 44 ans	21 à 30 ans	36 102
moins de 35 ans	plus de 30 ans	3 289
Engagement total		72 125

Hypothèses de calculs retenues

- Le départ à la retraite est prévu à l'âge de 65 ans, à l'initiative du salarié.
- Le taux de rotation retenu est évalué selon une hypothèse de turn-over faible.
- L'augmentation annuelle des salaires est de 1%.
- Le taux de charges sociales patronales est de 45% pour la population cadres, et de 40% pour les populations employés.
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 0.77%.
- La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS 2 F DEVELOPEMENT
54110 DOMBASLE SUR MEURTHE

Page : 25

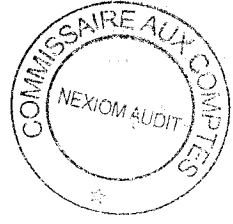
Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS SAS POLYPROD	100 000	1 957 435	100.00	230 000	230 000	-397 044		23 452 441	1 196 198	300 000	
- SAS SAS EPACT INDUSTRIE	85 000	560 109	100.00	483 962	483 962	-599 852		6 903 120	132 676	200 000	
- SAS SAS COULEUR ET VOLUME	150 000	-304 859	100.00	150 000	150 000	336 284		962 550	53 505		
- SCI SCIFF	2 000	4 404	100.00	1 999	1 999	98 574		33 429	12 268		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SCI SCI CONTE DE LA POINTROL	2 000	-59 816	50.00	1 000	1 000	55 200			-3 979		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

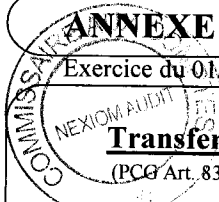
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Ajustement compte notaire	1 184	77180000
Total	1 184	
Charges exceptionnelles		
- pénalités et amendes	647	67120000
- urssaf controle	5 974	67180000
- pour solde creance ornement	3 331	67200000
- dotation provision pour impot	71 110	6875000
Total	81 062	





Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
refacturation IG	39 842
refacturation HG	91
AN	21 062
Rbt formation	364
indemnité cpam	5 040
rbt assurance	3 448
Total	69 847

2F DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 107 412 euros
Siège social : 60 Route de Blainville
54110 DOMBASLE SUR MEURTHE
447 795 550 RCS NANCY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 209 709,06 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 209 709,06 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 610 855,82 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Fabien FORNONI
Pour la Société **EXPANSED**
CONSULTING
Présidente

